

APPEL A PROPOSITION POUR MADAGASCAR

Date limite de dépôt des propositions : 12 août 2015

Le Partenariat mondial pour la responsabilité sociale (GPSA) aide la société civile et les pouvoirs publics à relever ensemble les défis majeurs de la gouvernance dans les pays en développement. Pour ce faire, le GPSA apporte un appui stratégique soutenu aux initiatives des OSC en matière de responsabilité sociale visant à renforcer la transparence et l'obligation de rendre compte. Il s'appuie sur la collaboration directe et constante de la Banque mondiale avec les acteurs publics ainsi que sur un réseau mondial d'organisations partenaires. L'objectif est de créer un environnement propice à l'utilisation de la remontée d'informations en provenance des citoyens pour résoudre les problèmes fondamentaux en matière de services et accroître l'efficacité des institutions publiques. Selon une approche adaptée à la situation de chaque pays, le GPSA soutient des activités mises en œuvre dans les secteurs où la Banque mondiale est très présente et peut aider les pouvoirs publics à réagir aux avis exprimés par les citoyens.

Le GPSA s'efforce de « fermer la boucle » en aidant les citoyens à mieux se faire entendre, les pouvoirs publics à écouter et les organismes publics à donner suite aux retours d'informations qu'ils reçoivent.

Le GPSA est heureux d'annoncer son troisième appel mondial à propositions. En ce qui concerne MADAGASCAR, le GPSA sollicite des propositions d'initiatives et de programmes de responsabilité sociale (redevabilité sociale) auprès des organisations de la société civile pour traiter l'une des questions suivantes ou l'ensemble d'entre elles :

- Développer et mettre en œuvre des mécanismes de redevabilité sociale pour évaluer, améliorer et faire le suivi de la transparence et la qualité de la passation de marché par tous les agents publics (au niveau central et au niveau régional). Le résultat et les informations produites contribueront à supporter les efforts entrepris par le Ministère des Finances et du Budget et l'ARMP (Autorité de Régulation des Marchés Publics) en vue de l'amélioration de la transparence de la procédure de la passation de marché, amélioration du contrôle, et la réduction de la corruption;
- Améliorer la redevabilité des acteurs des services de santé et de l'éducation par le suivi (i) de l'utilisation du fonds publics au niveau local (ex. Subvention Maitre FRAM, subvention et caisse-école, distribution kit scolaire, équipement au niveau des centres de santé, etc...) et (ii) de la qualité de service par rapport aux normes et standard nationaux. Le résultat et les informations produites seront utilisés par le Ministère de l'éducation et de la santé pour ajuster les politiques sectorielles.
- Développer et mettre en œuvre, en partenariat avec le Ministère des finances et de Budget et/ou Ministère d'état en charge des projets présidentiels de l'équipement, et de l'aménagement de territoire, des mécanismes de redevabilité sociale pour évaluer, améliorer et faire le suivi de la qualité de service (i) des services de douanes et administrations fiscales; (ii) services de trésor, soldes et pensions; et/ou (iii) services des domaines et topographies. Le résultat et les informations produites seront utilisés par le Ministère des Finances et du Budget, et par le Ministère d'état en charge des projets présidentiels de l'équipement, et de l'aménagement de territoire afin d'améliorer la prestation des services et aussi pour orienter les politiques sectorielles.

Selon l'approche du GPSA, l'information produite devrait être utilisée aussi par des organismes publics autres que le pouvoir exécutif, tels que les institutions supérieures de contrôle des finances publiques, les organes législatifs, les organismes de réglementation indépendants et d'autres entités de contrôle.

Pour être prises en considération, les propositions doivent démontrer clairement que :

- 1. Le projet va au delà des limites des initiatives pilotes pour passer à des interventions de grande envergure susceptibles d'être reproduites à l'échelle nationale ;
- 2. Le projet devrait explorer l'appropriation et la pérennisation des mécanismes de responsabilité sociale (redevabilité sociale) même au-delà de l'appui du GPSA;
- 3. L'intervention envisagée est liée à des initiatives en cours axées sur des objectifs similaires. Le projet doit bien préciser la valeur ajoutée de la contribution du GPSA.
- 4. Le projet propose un encadrement clair et des accords de partenariat avec d'autres organisations de la société civile (locales et nationales) et des organismes communautaires de bases.
- 5. Le projet produira les informations nécessaires pour compléter les processus existants déjà soutenus par les institutions publiques compétentes.

Le GPSA soutient les propositions :

- dont la durée estimée se situe entre 3 et 5 ans de manière à permettre la réalisation d'un financement stratégique soutenu en faveur de la responsabilité sociale (redevabilité sociale);
- pour plus d'information sur la fourchette des financements disponibles pour le 3ème appel global à candidatures, veuillez visiter notre site Web à www.thegpsa.org

OSC admissibles: les entités juridiques qui n'appartiennent ni au secteur public ni à celui des entreprises à but lucratif, c'est-à-dire les organisations non gouvernementales, les médias à but non lucratif, les organisations philanthropiques, confessionnelles ou professionnelles, les syndicats, les organisations de travailleurs, les associations d'élus locaux, les fondations, les instituts de recherche et les groupes de réflexion sur la formulation des politiques. Les OSC candidates doivent fournir la preuve de leur statut juridique dans un pays satisfaisant aux critères d'admissibilité du GPSA.

Veuillez consulter le guide des dépôts de demandes du GPSA pour de plus amples renseignements sur la façon de solliciter un don, les critères d'admissibilité et de sélection et le processus de sélection.

Si vous souhaitez déposer une demande, rendez-vous sur le site <u>www.thegpsa.org</u> pour consulter le guide des dépôts de demandes et obtenir un formulaire de demande.

Pour obtenir des informations sur la séance d'orientation organisée par les services de la Banque mondiale au Madagascar, veuillez contacter la personne suivante :

Andrianjaka Rado Razafimandimby arazafimandimby@worldbank.org

Session d'orientation:

Vendredi, 12 juin, 2015 10:00 A.M Bureau de la Banque Mondiale (Anosy Antananarivo)